



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 17 novembre 2025

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), pour un montant total de 8 107 056€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **74 911€** et se répartit comme suit :

- 34 920€, à la commune d'Urbes, pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente,
- 39 991€, à la commune de Wildenstein, pour la réfection de voiries de divers chemins communaux suite aux intempéries du 13 novembre 2023,

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement d'un montant total de 832 177€ au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **29 408€**, et se répartit comme suit :

- 25 083€, à la Société de Gymnastique Alsatia de Wattwiller, pour l'acquisition de matériel,
- 2 043€, à l'Union Sportive de Thann, pour l'acquisition de bâches de protection,
- 1 227€, au Conseil de Fabrique de l'église catholique de Bourbach-Le-Bas, pour le remplacement d'un moteur d'une cloche de l'église,
- 1 055€, à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Ranspach, pour l'acquisition d'un défibrillateur.

HABITAT PUBLIC : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la stratégie habitat 2024-2029 de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement sur le territoire haut-rhinois pour la création de 273 logements pour un montant total de 888 554€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **255 272€** et se répartit comme suit :

Au titre du soutien à la création de logements PLAI (119 000€) :

- 98 000€, à Domial, pour la création de 26 logements aidés (aide CeA) 14 PLAI, 12 PLUS, situés rue Schumann à Thann,



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



- 21 000€, à Domial, pour la création de 15 logements aidés (aide CeA) 3 PLAI, 7 PLUS, 5 PLS, situés Avenue Montaigne à Cernay,

Au titre du Parc public (136 272€) :

- 112 224€, à Domial, pour la création de 26 logements aidés (aide état) 14 PLAI, 12 PLUS, situés rue Schumann à Thann,
- 24 048€, à Domial, pour la création de 15 logement aidés (aide état) 3 PLAI, 7 PLUS, 5 PLS, situés Avenue Montaigne à Cernay.

HABITAT PRIVE : AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement, pour un montant total 154 167€, d'aides financières en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ainsi qu'aux syndicats des copropriétaires pour l'amélioration de l'habitat privé, pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie au titre des programmes d'intérêt Général ainsi que des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **15 628€** et se répartit comme suit :

- 3 400€, d'aide à la rénovation d'un logement, à un particulier de Malmerspach,
- 3 000€, d'aide à la rénovation d'un logement, à un particulier de Vieux-Thann,
- 2 500€, d'aide à la rénovation d'un logement, à un particulier de Leimbach,
- 2 500€, d'aide à la rénovation d'un logement, à un particulier de Cernay,
- 2 500€, d'aide à la rénovation d'un logement, à un particulier de Fellingering,
- 1 728€, d'aide à la rénovation d'un logement, à un particulier de Vieux-Thann.

SOUTIEN AU MONDE SPORTIF

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions au titre du sport scolaire, avec un soutien aux sections sportives des collèges publics et privés alsaciens, ainsi qu'un soutien aux rencontres « un club, un collège » et à l'organisation de sorties d'initiation au ski pour les jeunes alsaciens (les mercredis de neige).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève **8 445€**, et se répartit comme suit :

- **2 670€**, au titre des mercredis de neige, dont :
 - 635€, au ski club de la Vallée de Wesserling,
 - 482€, à l'Office des Sports et des Loisirs de Thann,
 - 450€, au ski club vosgien de Thann,



- 434€, au ski club Rossberg de Thann,
- 429€, au ski club de Kruth,
- 240€, au ski Club Edelweiss de Saint-Amarin.
- **2 000€**, à l'Union Sportive de Thann Athlétisme, pour l'organisation de la rencontre « 1 club, 1 collège 2025 »,
- **1 125€**, au titre des sections sportives du collège René Cassin, dont :
 - 575€, pour la section sportive football,
 - 550€, pour la section sportive handball,
- **1 025€**, au titre des sections sportives du collège Robert Schuman, dont :
 - 500€, pour la section sportive lutte,
 - 275€, pour la section sportive ski de fond,
 - 250€, pour la section sportive ski alpin,
- **850€**, au titre de la section sportive Athlétisme du collège Rémy Faesch,
- **775€**, au titre des sections sportives du collège Charles Walch, dont :
 - 400€, pour la section sportive ski alpin,
 - 250€, pour la section sportive handball féminin,
 - 125€, pour la section sportive natation.

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

La Commission permanente a décidé d'attribuer à des associations alsaciennes en difficultés passagères au titre du Fonds d'Aide d'Urgence à la Vie associative, des subventions de fonctionnement d'un montant global de 50 500€.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **4 000€**, à l'association Thann Olympic Natation, au titre du Fonds d'Aide d'Urgence à la Vie Associative.

ACTIONS AU TITRE DE LA POLITIQUE PATRIMONIALE

Dans le cadre de l'entretien, la restauration et la valorisation du patrimoine, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement et de fonctionnement, dans le canton de Cernay, d'un montant total de **223 615€**, réparti comme suit, au titre du :



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



➤ Soutien à l'animation du patrimoine :

- 200 000€, à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, pour les travaux d'aménagement muséographique du parcours écomuséal du Parc de Wesserling.

➤ Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel :

- 20 615€, à un particulier, pour la restauration d'une fermette à Geishouse,

➤ Soutien aux associations de veilleurs de patrimoine :

- 3 000€, à l'association « Train Thur Doller Alsace » à Cernay, pour l'entretien du patrimoine ferroviaire.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien (FIA), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **3 675€**, réparti comme suit :

- 1000€ à la commune de Bitschwiller-les-Thann, pour l'organisation du festival Bitschwill'air,
- 1000€ à l'association "Juste un Café", pour l'aide au fonctionnement,
- 875€ à l'école élémentaire de Felling, pour l'organisation d'une classe de neige au Markstein,
- 500€ à l'association "Musique Municipale" de Bitschwiller Les Thann, pour l'accueil et le concert des Blues Lake,
- 300€ à l'ensemble Vocal du Pays de Thann, pour l'organisation d'un concert "Flamboiements de voix et cuivres" à la collégiale Saint-Thiébaud de Thann.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu